



	1CG	2CG	3CG
Nombre de périodes	3	3	2

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE : L3 ANGLAIS

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

L'anglais est une langue universelle utilisée comme moyen de communication dans le monde entier. Sa maîtrise est un outil de communication capital et son enseignement se doit de privilégier à la fois les stratégies d'expression et d'interaction orales ainsi que les compétences en matière de compréhension et de rédaction de textes écrits.

L'enseignement de l'anglais vise à familiariser les élèves avec la culture et les modes de vie anglo-saxons. Il vise également à promouvoir un esprit d'ouverture à l'égard des autres cultures et de l'intérêt pour leurs spécificités.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Le niveau à atteindre est le « B1 » selon l'échelle globale du CECR au terme de la 3^{ème} année.

« [L'élève est un] utilisateur indépendant [qui] peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Il peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Il peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Il peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée ».

Portfolio européen des langues – Conseil de l'Europe

3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 1	Consolidation des acquis de l'école secondaire : • Compréhension orale de niveau A2 selon Portfolio européen des langues : l'élève... - peut comprendre suffisamment pour pouvoir répondre à des besoins concrets, à condition que la diction soit claire et le débit lent ; - peut comprendre des expressions et des mots porteurs de sens relatifs à des domaines de priorité immédiate (par exemple, informations personnelles et familiales de base, achats, géographie locale, emploi). • Compréhension écrite de niveau A2 selon Portfolio européen des langues : l'élève... - peut comprendre de courts textes simples sur des sujets concrets courants avec une fréquence élevée de langue quotidienne ou relative au travail ; - peut comprendre des textes courts et simples contenant un vocabulaire extrêmement fréquent, y compris un vocabulaire internationalement partagé.
---------	---



	• Production orale de niveau A2 selon Portfolio européen des langues : l'élève... - peut décrire ou présenter simplement des gens, des conditions de vie, des activités quotidiennes, ce qu'on aime ou pas, par de courtes séries d'expressions ou de phrases non articulées. • Production écrite de niveau A2 selon Portfolio européen des langues : l'élève... - peut écrire une série d'expressions et de phrases simples reliées par des connecteurs simples tels que "et", "mais" et "parce que".
Degré 2	Maîtrise des acquis du degré 1 et progression vers le niveau B1 : • Compréhension orale de niveau A2-B1 selon Portfolio européen des langues : l'élève... - commence à pouvoir comprendre une information factuelle directe sur des sujets de la vie quotidienne ou relatifs au travail en reconnaissant les messages généraux et les points de détail, à condition que l'articulation soit claire et l'accent courant ; - commence à pouvoir comprendre les points principaux d'une intervention sur des sujets familiers rencontrés régulièrement au travail, à l'école, pendant les loisirs, y compris des récits courts. • Compréhension écrite de niveau A2-B1 selon Portfolio européen des langues : l'élève... - commence à pouvoir lire des textes factuels directs sur des sujets relatifs à son domaine et à ses intérêts avec un niveau satisfaisant de compréhension. • Production orale de niveau A2-B1 selon Portfolio européen des langues : l'élève... - commence à pouvoir assez aisément mener à bien une description directe et non compliquée de sujets variés dans son domaine en la présentant comme une succession linéaire de points. • Production écrite de niveau A2-B1 selon Portfolio européen des langues : l'élève... - commence à pouvoir écrire des textes articulés simplement sur une gamme de sujets variés dans son domaine en liant une série d'éléments directs en une séquence littéraire.
Degré 3	Maîtrise et acquisition des compétences langagières requises au niveau B1 : • Compréhension orale de niveau B1 selon Portfolio européen des langues : l'élève... - peut comprendre une information factuelle directe sur des sujets de la vie quotidienne ou relatifs au travail en reconnaissant les messages généraux et les points de détail, à condition que l'articulation soit claire et l'accent courant ; - peut comprendre les points principaux d'une intervention sur des sujets familiers rencontrés régulièrement au travail, à l'école, pendant les loisirs, y compris des récits courts. • Compréhension écrite de niveau B1 selon Portfolio européen des langues : l'élève... - peut lire des textes factuels directs sur des sujets relatifs à son domaine et à ses intérêts avec un niveau satisfaisant de compréhension.



	• Production orale de niveau B1 selon Portfolio européen des langues : l'élève... - peut assez aisément mener à bien une description directe et non compliquée de sujets variés dans son domaine en la présentant comme une succession linéaire de points. • Production écrite de niveau B1 selon Portfolio européen des langues : l'élève... - peut écrire des textes articulés simplement sur une gamme de sujets variés dans son domaine en liant une série d'éléments directs en une séquence littéraire.
--	---

4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Apprentissage autonome ;
- Responsabilité personnelle ;
- Capacité d'organisation.

Compétences réflexives

- Aptitude à établir un bilan des connaissances ;
- Autocritique ;
- Capacité d'analyse.
-

Compétences sociales

- Capacité à travailler en équipe ;
- Entraide ;
- Respect et écoute d'autrui.

Compétences d'expression

- Capacité à adapter son registre selon l'interlocuteur/trice ;
- Capacité à prendre la parole devant un auditoire/un public ;
- Capacité à rédiger de manière cohérente, claire et compréhensible, avec une orthographe et une ponctuation correcte en respectant les usages relatifs à la présentation et à la subdivision en paragraphes.¹

Aptitudes au travail et à l'apprentissage

- Apprendre à apprendre (stratégies d'apprentissage) ;
- Se fixer des objectifs SMART (spécifiques, mesurables, acceptables, réalisables et temporellement définis).

Compétences en informatique

- Entreprendre une recherche ;
- Juger des sources d'information ;
- Utiliser correctement les sources et éviter le plagiat ;
- Maîtrise de base des outils de bureautique communs ;
- Maîtrise des outils multimédia.

¹ Selon le Plan d'études cadre pour les écoles de culture générale du 25 octobre 2018, CDIP.



Aptitudes pratiques

- Présentation orale en groupe ou individuelle à l'aide d'un outil informatique ;
- Prise de notes ;
- Rédaction d'un texte sur un support numérique ou papier ;
- Lecture et restitution de la compréhension de textes.

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Un support grammatical (en version papier ou numérique) est utilisé afin de consolider les connaissances, de même qu'un ouvrage de référence et/ou des listes pour le vocabulaire.

Les moyens d'enseignement et les dispositifs didactiques doivent être aussi variés que possible et encourager l'autonomie des élèves dans leurs apprentissages.

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque année, l'enseignant·e d'anglais évalue les élèves sous différentes formes, en tenant compte des domaines d'apprentissage et des compétences transversales.

En troisième année, la note annuelle d'anglais sera composée de la note ciblée à l'option et de la note du cours général, qui seront combinées au prorata du nombre d'heures (1:2).

7. EXAMENS

L'examen est commun aux trois options.

La durée de l'examen écrit est de 120 minutes.

Il comprend une partie de compréhension orale qui comptera pour la note de l'examen oral et de trois parties comptant pour la note de l'examen écrit.

La note de l'examen écrit est composée de :

1. Une partie de compréhension écrite ;
2. Une partie d'utilisation de la langue visant à tester l'acquisition de structures grammaticales et lexicales ;
3. Une partie d'expression écrite.

La note de l'examen oral est composée de :

1. Une partie de compréhension orale, qui a lieu au début de l'examen écrit ;
2. Une partie d'expression orale, par paires ou groupes de trois (si nombre impair), durant laquelle les élèves sont évalué·e·s sur leur capacité à interagir avec autrui et à s'exprimer lors de divers exercices faisant référence à la vie de tous les jours.

La partie d'expression orale comptant pour la note d'examen oral dure 15 minutes (20 minutes dans le cas d'un groupe de 3 élèves), sans temps de préparation.



	3PE
Nombre de périodes	2

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE :

L3 ANGLAIS CIBLÉ – DOMAINE PROFESSIONNEL PÉDAGOGIE

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

« Les élèves se préparent à des professions dans lesquelles la communication occupe une place prépondérante [...].

L'acquisition de compétences langagières en anglais constitue un préalable important pour la réussite des études dans une école supérieure ou dans une haute école spécialisée [...].

Au terme de leur formation dans la troisième langue nationale ou en anglais [...] les élèves sont capables de comprendre, de restituer et d'expliquer les points essentiels d'une information orale, d'un dialogue, d'un entretien, d'une enquête ou d'un texte enregistré portant sur un sujet concret ou abstrait relativement complexe, en utilisant une langue claire et compréhensible.

Les élèves sont en mesure de communiquer oralement avec une certaine spontanéité pour obtenir ou transmettre des informations et exprimer leurs opinions ainsi que leurs sentiments.

Elles et ils sont à même de comprendre les messages essentiels, les descriptions d'événements, l'expression des sentiments et des désirs dans des textes divers d'une certaine longueur, rédigés dans une langue standard. Elles et ils savent également y trouver des informations ciblées.

Elles et ils peuvent rédiger des textes simples et cohérents contenant des descriptions, le récit d'événements ou d'expériences, diverses informations ou l'expression de sentiments et d'idées. »²

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Le niveau à atteindre est le « B1 » selon l'échelle globale du CECR au terme de la 3^{ème} année. « [L'élève est un] utilisateur indépendant [qui] peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Il peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Il peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Il peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée. »³

De plus, il sera mis un accent particulier sur l'enseignement de compétences langagières nécessaires et spécifiques au domaine professionnel pédagogie.

² Selon le Plan d'études cadre pour les écoles de culture générale du 25 octobre 2018, CDIP, p.26.

³ Portfolio européen des langues – Conseil de l'Europe



3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 3	Maîtrise et acquisition de compétences langagières requises au niveau B1 + pour le domaine SPÉCIFIQUE pédagogie. Il sera mis un accent particulier sur l'enseignement de compétences langagières nécessaires et spécifiques au domaine professionnel pédagogie, grâce à la lecture de textes et/ou d'articles, la rédaction de courts textes, par le biais de jeux de rôles, de mises en situations et d'écoutes diverses. De plus, lesdites compétences langagières seront approfondies de manière à favoriser la transition au niveau B2.
---------	--

4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Apprentissage autonome ;
- Responsabilité personnelle ;
- Capacité d'organisation.

Compétences réflexives

- Aptitude à établir un bilan des connaissances ;
- Autocritique ;
- Capacité d'analyse.

Compétences sociales

- Capacité à travailler en équipe ;
- Entraide ;
- Respect et écoute d'autrui.

Compétences d'expression

- Capacité à adapter son registre selon l'interlocuteur/trice ;
- Capacité à prendre la parole devant un auditoire/un public ;
- Capacité à rédiger de manière cohérente, claire et compréhensible, avec une orthographe et une ponctuation correcte en respectant les usages relatifs à la présentation et à la subdivision en paragraphes.⁴

Aptitudes au travail et à l'apprentissage

- Apprendre à apprendre (stratégies d'apprentissage) ;
- Se fixer des objectifs SMART (spécifiques, mesurables, acceptables, réalisables et temporellement définis).

⁴ Selon le Plan d'études cadre pour les écoles de culture générale du 25 octobre 2018, CDIP.



Compétences en informatique

- Entreprendre une recherche ;
- Juger des sources d'information ;
- Utiliser correctement les sources et éviter le plagiat ;
- Acquérir la maîtrise de base des outils de bureautique communs ;
- Maîtriser les outils multimédia.

Aptitudes pratiques

- Présentation orale en groupe ou individuelle à l'aide d'un outil informatique ;
- Prise de notes ;
- Rédaction d'un texte sur un support numérique ;
- Lecture et restitution de la compréhension de textes.

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

- Un ouvrage de référence et/ou des listes pour le vocabulaire ;
- Les moyens d'enseignement et les dispositifs didactiques doivent être aussi variés que possible et permettre d'encourager l'autonomie des élèves dans leurs apprentissages.

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque année, l'enseignant·e d'anglais évalue les élèves sous différentes formes, en tenant compte des domaines d'apprentissage et des compétences transversales.

7. EXAMENS

Pas d'examen *spécifique*.



	3SA
Nombre de périodes	1

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE :

L3 ANGLAIS CIBLÉ – DOMAINE PROFESSIONNEL SANTÉ

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

« Les élèves se préparent à des professions dans lesquelles la communication occupe une place prépondérante [...].

L'acquisition de compétences langagières en anglais constitue un préalable important pour la réussite des études dans une école supérieure ou dans une haute école spécialisée [...].

Au terme de leur formation dans la troisième langue nationale ou en anglais [...] les élèves sont capables de comprendre, de restituer et d'expliquer les points essentiels d'une information orale, d'un dialogue, d'un entretien, d'une enquête ou d'un texte enregistré portant sur un sujet concret ou abstrait relativement complexe, en utilisant une langue claire et compréhensible.

Les élèves sont en mesure de communiquer oralement avec une certaine spontanéité pour obtenir ou transmettre des informations et exprimer leurs opinions ainsi que leurs sentiments.

Elles et ils sont à même de comprendre les messages essentiels, les descriptions d'événements, l'expression des sentiments et des désirs dans des textes divers d'une certaine longueur, rédigés dans une langue standard. Elles et ils savent également y trouver des informations ciblées.

Elles et ils peuvent rédiger des textes simples et cohérents contenant des descriptions, le récit d'événements ou d'expériences, diverses informations ou l'expression de sentiments et d'idées ». ⁵

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Selon l'échelle globale du CECR, le niveau B1 doit être atteint au terme de la 3^{ème}.

« [L'élève est un] utilisateur indépendant [qui] peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Il peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Il peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Il peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée ». ⁶

De plus, il sera mis un accent particulier sur l'enseignement de compétences langagières nécessaires et spécifiques au domaine professionnel santé.

⁵ Selon le Plan d'études cadre pour les écoles de culture générale du 25 octobre 2018, CDIP, p.26.

⁶ Portfolio européen des langues – Conseil de l'Europe



3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 3	Maîtrise et acquisition des compétences langagières requises au niveau B1, pour le domaine SPÉCIFIQUE santé. Il sera mis un accent particulier sur l'enseignement de compétences langagières nécessaires et spécifiques au domaine professionnel santé, grâce à la lecture de textes et/ou d'articles, la rédaction de courts textes, par le biais de jeux de rôles, de mises en situations et d'écoutes diverses.
---------	---

4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Apprentissage autonome ;
- Responsabilité personnelle ;
- Capacité d'organisation.

Compétences réflexives

- Aptitude à établir un bilan des connaissances ;
- Autocritique ;
- Capacité d'analyse.

Compétences sociales

- Capacité à travailler en équipe ;
- Entraide ;
- Respect et écoute d'autrui.

Compétences d'expression

- Capacité à adapter son registre selon l'interlocuteur/trice ;
- Capacité à prendre la parole devant un auditoire/un public ;
- Capacité à rédiger de manière cohérente, claire et compréhensible, avec une orthographe et une ponctuation correcte en respectant les usages relatifs à la présentation et à la subdivision en paragraphes⁷.

Aptitudes au travail et à l'apprentissage

- Apprendre à apprendre (stratégies d'apprentissage) ;
- Se fixer des objectifs SMART (spécifiques, mesurables, acceptables, réalisables et temporellement définis).

⁷ Selon le Plan d'études cadre pour les écoles de culture générale du 25 octobre 2018, CDIP.



Compétences en informatique

- Entreprendre une recherche ;
- Juger des sources d'information ;
- Utiliser correctement les sources et éviter le plagiat ;
- Maîtrise de base des outils de bureautique communs ;
- Maîtrise des outils multimédia.

Aptitudes pratiques

- Présentation orale en groupe ou individuelle à l'aide d'un outil informatique ;
- Prise de notes ;
- Rédaction d'un texte sur un support numérique ou papier ;
- Lecture et restitution de la compréhension de textes.

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

- Un ouvrage de référence et/ou des listes pour le vocabulaire ;
- Les moyens d'enseignement et les dispositifs didactiques doivent être aussi variés que possible et encourager l'autonomie des élèves dans leurs apprentissages.

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque année, l'enseignant·e d'anglais évalue les élèves sous différentes formes, en tenant compte des domaines d'apprentissage et des compétences transversales.

7. EXAMENS

Pas d'examen *spécifique*.



	3TS
Nombre de périodes	1

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE :

L3 ANGLAIS CIBLÉ – DOMAINE PROFESSIONNEL TRAVAIL

SOCIAL

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

« Les élèves se préparent à des professions dans lesquelles la communication occupe une place prépondérante [...]».

L'acquisition de compétences langagières en anglais constitue un préalable important pour la réussite des études dans une école supérieure ou dans une haute école spécialisée [...].

Au terme de leur formation dans la troisième langue nationale ou en anglais [...] les élèves sont capables de comprendre, de restituer et d'expliquer les points essentiels d'une information orale, d'un dialogue, d'un entretien, d'une enquête ou d'un texte enregistré portant sur un sujet concret ou abstrait relativement complexe, en utilisant une langue claire et compréhensible.

Les élèves sont en mesure de communiquer oralement avec une certaine spontanéité pour obtenir ou transmettre des informations et exprimer leurs opinions ainsi que leurs sentiments.

Elles et ils sont à même de comprendre les messages essentiels, les descriptions d'événements, l'expression des sentiments et des désirs dans des textes divers d'une certaine longueur, rédigés dans une langue standard. Elles et ils savent également y trouver des informations ciblées.

Elles et ils peuvent rédiger des textes simples et cohérents contenant des descriptions, le récit d'événements ou d'expériences, diverses informations ou l'expression de sentiments et d'idées ». ⁸

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Selon l'échelle globale du CECR, le niveau B1 doit être atteint au terme de la 3^{ème}.

« [L'élève est un] utilisateur indépendant [qui] peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Il peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Il peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Il peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée ». ⁹

De plus, il sera mis un accent particulier sur l'enseignement de compétences langagières nécessaires et spécifiques au domaine professionnel travail social.

⁸ Selon le Plan d'études cadre pour les écoles de culture générale du 25 octobre 2018, CDIP, p.26.

⁹ Portfolio européen des langues – Conseil de l'Europe



3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 3	Maîtrise et acquisition des compétences langagières requises au niveau B1, pour le domaine SPÉCIFIQUE travail social. Il sera mis un accent particulier sur l'enseignement de compétences langagières nécessaires et spécifiques au domaine professionnel travail social, grâce à la lecture de textes et/ou d'articles, la rédaction de courts textes, par le biais de jeux de rôles, de mises en situations et d'écoutes diverses.
---------	---

4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

- Apprentissage autonome ;
- Responsabilité personnelle ;
- Capacité d'organisation.

Compétences réflexives

- Aptitude à établir un bilan des connaissances ;
- Autocritique ;
- Capacité d'analyse.

Compétences sociales

- Capacité à travailler en équipe ;
- Entraide ;
- Respect et écoute d'autrui.

Compétences d'expression

- Capacité à adapter son registre selon l'interlocuteur/trice ;
- Capacité à prendre la parole devant un auditoire/un public ;
- Capacité à rédiger de manière cohérente, claire et compréhensible, avec une orthographe et une ponctuation correcte en respectant les usages relatifs à la présentation et à la subdivision en paragraphes¹⁰.

Aptitudes au travail et à l'apprentissage

- Apprendre à apprendre (stratégies d'apprentissage) ;
- Se fixer des objectifs SMART (spécifiques, mesurables, acceptables, réalisables et temporellement définis).

¹⁰ Selon le Plan d'études cadre pour les écoles de culture générale du 25 octobre 2018, CDIP.



Compétences en informatique

- Entreprendre une recherche ;
- Juger des sources d'information ;
- Utiliser correctement les sources et éviter le plagiat ;
- Maîtrise de base des outils de bureautique communs ;
- Maîtrise des outils multimédia.

Aptitudes pratiques

- Présentation orale en groupe ou individuelle à l'aide d'un outil informatique ;
- Prise de notes ;
- Rédaction d'un texte sur un support numérique ou papier ;
- Lecture et restitution de la compréhension de textes.

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

- Un ouvrage de référence et/ou des listes pour le vocabulaire ;
- Les moyens d'enseignement et les dispositifs didactiques doivent être aussi variés que possible et encourager l'autonomie des élèves dans leurs apprentissages.

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque année, l'enseignant·e d'anglais évalue les élèves sous différentes formes, en tenant compte des domaines d'apprentissage et des compétences transversales.

7. EXAMENS

Pas d'examen *spécifique*.